

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
DE
BALIRO S
64510

Nombre de conseillers :

En exercice: 09

Présents: 06

Votants: 07

Date de convocation : 02/10/2024

Date d'affichage : 02/10/2024

L'An Deux mille Vingt-quatre, le neuf octobre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Baliros dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie DAUGAS, Maire.

PRESENTS : Mr ESCALET André, TREVE Thibault, CAMPAYS David, Mme MAILHARRIN Gilberte, MAILHARRIN Géraldine, Mme DAUGAS Sylvie .

ABSENTS EXCUSES : TREVE Edmond, VICENTE DE ANDRADE José et DULLILE Mathieu

ONT DÉLÉGUÉ LEURS DROITS DE VOTE conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mr DULLILE Mathieu a donné pouvoir à Mr TREVE Thibault

Secrétaire de séance : MAILHARRIN Géraldine

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, la Présidente de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

Délibérations :

1_ approbation de l'Avant-Projet Définitif pour rénover salle multi activité et demande de subventions

2_ approbation de l' l'Avant-Projet Définitif pour la rénovation énergétique de l'école et demande de subventions

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2024.

1/Approbation de l'avant-projet définitif et demande de subvention auprès des différents organismes pour la rénovation de la salle multi activités

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de rénover la salle multi activité pour la remettre aux normes énergétiques et d'accessibilité .

Une étude réalisée par la société d'architecte « Agence Marchi » a été entreprise et le devis des travaux de rénovation énergétique de l'école est estimée à 184 451.41 euros HT.

Il convient maintenant de solliciter le maximum de subventions possible pour de différents organismes financeurs tels que le département, la Région, l'Agence de l'eau et l'Etat . Madame le Maire rappelle que lors du projet amené par le mandat précédent, une subvention de la DETR avait déjà été accordé pour un montant de 44 942.00€

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

DECIDE - d'approuver ce projet,

- de solliciter **des différents organismes** le maximum de subventions possible pour ce type d'opération.

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en compléments sur fonds libres et par emprunt suivant le plan de financement indiqué dans la notice de présentation du dossier de demande de subvention.

2/Approbation de l'avant-projet définitif et demande de subvention auprès du Fonds Verts pour la rénovation de l'école

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de rénover l'école pour la remettre aux normes énergétiques, levier essentiel de la stratégie du Gouvernement pour respecter les objectifs de baisse de 40 % de la consommation énergétique et d'environ 60 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre dans le bâtiment d'ici 2030, mais également l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Une étude réalisée par la société d'architecte « Agence Marchi » a été entreprise et le devis des travaux de rénovation énergétique de l'école est estimée à 190 289.92 euros HT.

Il convient maintenant de solliciter le maximum de subventions possible pour ce type de projet avec le soutien financier de l'État via le Fonds vert.

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

DECIDE - d'approuver ce projet,

- de solliciter **le Fonds Verts** pour ce type d'opération.

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en compléments sur fonds libres et par emprunt suivant le plan de financement indiqué dans la notice de présentation du dossier de demande de subvention.

INFORMATIONS DUVERSES :

Madame le Maire informe le conseil municipal que le site internet est en cours de réalisation. Une formation a eu lieu le matin même par l'APGL pour créer le site internet .

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 1 à 2

Signature du Maire :



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal contains the text "MAIRIE DE BALIOS" at the top and "59100 Balios (Finistère)" at the bottom. The central part of the seal features a coat of arms with a castle tower and a star.

Signature du secrétaire de séance :



The image shows a handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping strokes.

